

AFFAIRE N°43/5 - Augmentation de l'effectif de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'ouverture prochaine de deux bassins d'apprentissage de la Source et de Vauban nous amène à recruter des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs indispensables pour leur fonctionnement.

Je vous demanderai donc de bien vouloir m'autoriser à augmenter de 4 postes supplémentaires l'effectif de Maîtres-Nageurs-Sauveteurs de la Ville de Saint-Denis.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Approuvé	ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ
Saint Denis, le 21 novembre 1977	
Pour le préfet	
Le Secrétaire Général	
Signé Patrice MAGNIER	
Pour copie conforme	
Le Chef de Bureau délégué	
J. LACOSTE	